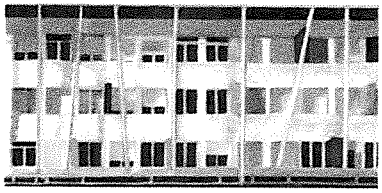

Collège Jacques Monod

1 Rue de la Paix
59840 PERENCHIES

Téléphone
03 20 08 78 71
Télécopie
03 20 08 66 57
http://monod-perenchies.etab.ac-lille.fr/

Direction
Affaire suivie par
Francine CARBON
Principal

Téléphone
03 20 08 78 71

Courriel
ce.0594628K@ac-lille.fr

PROTOCOLE SANITAIRE

Mise en œuvre opérationnelle en application du protocole sanitaire national.

Edité : le 19 mai 2020

PROTOCOLE SANITAIRE DANS LE CADRE DU DECONFINEMENT COVID19

Le protocole sanitaire national précise les modalités de réouverture de l'établissement suite à la période confinement liée à la circulation du COVID 19 sur l'ensemble du territoire français.

Le guide de mise en œuvre est un outil de communication pour rassurer les usagers et s'approprier les règles.
Il permet une transition pédagogique présentiel en maintenant le suivi pédagogique en distanciel pour tous les élèves.
Ils s'adressent à tous les usagers de la communauté éducative

La direction de l'établissement s'est appuyée sur la consultation de tous les membres de la communauté éducative ; le protocole a fait l'objet d'une présentation en Conseil d'Administration pour avis.
Il est annexé au Règlement intérieur de l'établissement.

En application du protocole national et en fonction de la présence des personnels, un emploi du temps et une organisation pédagogique seront aménagés pour la prise en charge des élèves. Les responsables légaux et les élèves en seront informés ultérieurement.

En entrant dans l'enceinte de l'établissement, les élèves ainsi que tous les personnels de de la communauté éducative s'engagent à respecter strictement les règles édictées dans le protocole sanitaire national et le *guide de mise en œuvre du protocole sanitaire du collège Jacques Monod* de Perenchies.
Mme Renard, infirmière scolaire apportera son expertise et ses conseils à l'ensemble des membres de la communauté éducative, concernant l'hygiène et les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de COVID19

Le service de restauration sera fermé jusqu'au 4 juillet 2020

Agents de la collectivité territoriale

Pour assurer leurs missions au sein de l'établissement, les agents seront équipés en permanence, de masque, *catégorie 1 dit « grand public » mis à disposition par la collectivité de rattachement,* visière, gants et sur blouses.
Ils seront également en possession du gel hydroalcoolique.
Les personnels auront pris soin de prendre leur température avant leur départ pour l'EPLE

–Application des gestes barrières ;
–Nettoyage et désinfection des sols, tables, chaises à chaque passage de groupe dans la salle de classe avant l'arrivée des élèves ;
–Nettoyage et désinfection toutes les heures, des zones de passage communes,
** points de contact : rampe d'escalier, poignée de portes et fenêtres, interrupteurs, boutons d'ascenseur.*
Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasse d'eau, loquets, interrupteurs.
**Matériel utilisé, supports pédagogiques, télécommande, claviers, souris du PC professeur.*
–Vidage quotidien des poubelles ;
–Approvisionnement permanent des sanitaires en savon liquide et papier ;
–Aération régulière des locaux des salles de classe ;
–Élimination des équipements de nettoyage unique dans un sac poubelle à usage unique fermé hermétiquement.
–Respect des consignes de sécurité liées à l'utilisation des produits de nettoyage.
–Evolution dans la zone matérialisée quand elle est installée au sol.
–Positionnement à côté du collègue plutôt qu'en face.

A la date du 19 mai 2020, 7 agents sont en mesure d'assurer le nettoyage et la désinfection des locaux.

Agent Technique de Maintenance

L'agent de maintenance sera équipé en permanence du masque obligatoire de catégorie 1 dit « grand public » mis à disposition par la collectivité de rattachement, et d'une visière. Il aura à disposition un flacon de gel hydroalcoolique.

- Application des gestes barrières ;
- Préservation des régles de distanciation avec tous les personnels et les personnes extérieures ;
- Nettoyage des postes de travail ;
- Affectation du véhicule de service ;
- Nettoyage du véhicule en fin de service avec les produits désinfectants ;
- Mise à disposition dans le véhicule, un flacon de gel hydroalcoolique ;
- Vérification et vidage régulier des poubelles extérieures.

Protocole sanitaire – Covid 19

Assistants d'éducation

Les personnels d' éducation devront porter obligatoirement le masque lavable de catégorie 1 dit « grand public » mis à disposition par l'éducation nationale ; à raison d'un masque par demi-journée dès leur rentrée dans l'établissement. Ils auront à disposition un flacon de gel hydroalcoolique.

- Application des gestes barrières ;
- limitation le nombre de personnes présentes dans les sanitaires au nombre de toilettes ou urinoir présent ;
- gestion avec calme et fermeté, le flux des élèves, à l 'entrée, vers les toilettes, à la sortie, dans les espaces de circulation en faisant respecter la distance d'au moins 1 m ;
- supervision du lavage des mains à l'entrée et à la sortie de l'établissement ; (faire rentrer les élèves 1 par 1 garçons, par 3 pour les filles) ;
- contrôle des équipements des sanitaires : eau, savon, liquide, essuie mains papier à usage unique et poubelle ; remonter les manques à Mme Mahieu, CPE ;
- évolution dans la zone matérialisée quand elle est installée au sol ;
- remontée à votre chef de service des difficultés rencontrées ;
- positionnement à côté du collègue plutôt qu'en face.

Bureau AED

- Aeration du bureau par les occupants toutes les 2h.

Protocole sanitaire – COVID 19

Personnels d'enseignement

–

Les personnels enseignants devront porter obligatoirement un masque lavable de catégorie 1 dit « grand public » mis à disposition par l'éducation nationale à raison d'un masque par demi-journée , dès leur rentrée dans l'établissement. Ils auront à disposition un flacon de gel hydroalcoolique dans les salles de classe.

- Prise de température chaque jour avant le départ vers l'EPLE
- Application des gestes barrières ;
- Maintien une distance d'au moins 1m autant que faire se peut
- Positionnement à côté du collègue plutôt qu'en face.
- Evolution dans la zone matérialisée quand elle est installée au sol
- Désinfection des touches de contact du photocopieur avant et après chaque passage
- Possession de votre matériel propre ;
- Désinfection du PC professeur, ainsi que le matériel de vidéoprojection, à votre arrivée et avant votre départ de la salle ;
- Rangement et retrait de votre matériel personnel en fin de séance ;
- Limitation au strict nécessaire de vos déplacements dans l'établissement.
- Portes des salles ouvertes (renouvellement de l'air et éviter les contacts poignée
- Présence obligatoire 10' avant l'arrivée des élèves dans votre salle ;
- Placement des élèves en fonction de leur arrivée en partant du fond de la salle ; pas de déplacement possible ;
- Remplir la fiche de présence (Nom, Prénom du professeur accueillant et date du jour)
- Cochez les élèves présents sur la liste des élèves attendus (identifiès sur la liste classe)
- Confiez les élèves à l'AED, qui passera les chercher en fin de séance en faisant sortir le 1er élève le plus prêt de la sortie.
- Ouvrir 1 ou 2 fenêtres avant de quitter la salle.
- Les personnels se déplaçant à vélo utiliseront les vestiaires EPS élèves.

A la date du 19 mai 2020, 33 professeurs sont en mesure d'assurer les activités en présentiel

Personnes extérieures à l'établissement

Les personnes extérieures seront autorisées à rentrer dans l'enceinte de l'établissement sous réserve du port obligatoire du masque en permanence.

Seules les personnes ayant pris un rendez vous au préalable seront reçus dans le cadre strict du respect des consignes suivantes :

- Mise à disposition à proximité de l'accueil de gel hydroalcoolique pour procéder au lavage des mains dès l'arrivée et avant le départ ;

- Accueil en extérieur ou espace ouvert dans le respect de la distance de protection .

Accueil des entreprises pour intervention sur le site

Avenant PDP (plan de prévention) avec le risque COVID19

Préalable :

Les personnels des entreprises interviendront sur le site avec masque obligatoire, respect de la distanciation de 1m à minima ; et badge d'identification obligatoire .

- La programmation des travaux est organisée avec le maître d'oeuvre en coordination étroite avec le chef d'établissement ;
- Les demandes seront formulées par écrit au chef d'établissement avec les noms-prénoms et téléphone des personnes qui interviendront sur site ;
- Les interventions dans l'enceinte de l'établissement se dérouleront sous la responsabilité du maitre d'oeuvre, conformément au protocole sanitaire de l'établissement ;
- En aucun cas, les entreprises ne doivent rentrer en contact avec les élèves ou les personnels de l'établissement.

Les responsables légaux

Les responsables légaux doivent s'assurer que leur enfant :

- adopte les gestes barrières et soit équipé de mouchoirs jetables et d'un masque de *catégorie 1 dit « grand public »*
- rentre dans l'établissement sans symptômes et dans de bonnes conditions sanitaires (prise de température à la maison, au-delà de 37,8, l'enfant reste à domicile, la famille prévient par téléphone l'établissement) ;
- respecte les horaires d'ouverture et de fermeture de la grille (les groupes (maximum 15 élèves) rentrent en décalée, pas de regroupement d'élèves devant la grille en attente)

Les responsables légaux :

- doivent avoir pris connaissance de la procédure applicable en cas de symptômes COVID 19 sur leur enfant (annexes en fin de protocole) ;
- ont interdiction de rentrer dans l'établissement sauf accord préalable de l'équipe de direction ;
- ne stagnent pas sur le parvis du collège afin de faciliter la fluidité des circulations.

Les élèves sous protocole PAI

Les élèves sont accueillis sous réserve d'une décharge écrite des familles par mail.
Le service médical du Rectorat en est informé.
Les élèves scolarisés en ULIS sont accueillis dans les mêmes conditions du protocole par Mme Caffi, leur référent et l'équipe AESH CO

Protocole sanitaire – COVID 19

Règles d'entrée et de sortie des élèves

Les élèves arriveront en décalé, toutes les 15' ; la sortie sera réalisée dans les mêmes conditions.
Sur le parvis, les élèves veilleront à respecter la régle de distanciation physique de 1m entre eux.

- Port obligatoire du masque grand public dès leur entrée ;
- Respect strict des consignes des AED en matière de circulation ;
- Rentrée dans l'établissement à l'heure, l'un derrière l'autre et positionnement sur les bandes de marquage au sol dans l'allée ;
- Fermeture de la grille après la rentrée du groupe ; Aucune rentrée possible après la fermeture.
- Direction vers les sanitaires ; les élèves se positionneront sur les bandes de marquage au sol et procéderont au lavage de mains ;
- L'élève se rendra directement vers sa salle pour être accueilli par leur professeur ;
- Le professeur indiquera la place de chaque élève, cette place sera la même pour toute la durée de la reprise .
- Un AED viendra chercher les élèves en fin de séance ; les élèves suivront les consignes du professeur pour leur sortie de salle.
- Les élèves se déplaceront dans le calme en maintenant la distanciation de 1m pour se positionner dans la cour sur les bandes de marquage et procéder au lavage des mains avant leur sortie.
- A la sortie des sanitaires, les élèves se positionneront sur le marquage au sol dans l'allée et attendront les consignes de l'AED pour quitter un par un l'établissement.

Protocole sanitaire – Covid 19

Préparation - Nettoyage et Désinfection des locaux administratifs

Salle des professeurs – Bureau AED – Salles de classe- Vestiaire EP

Plusieurs points seront équipés d'un kit de nettoyage et de désinfection, il appartiendra à chacun de procéder au nettoyage et à la désinfection de son espace et de ses effets personnels.

Il est recommandé :

- de débarasser les surfaces de tout objet compliquant le nettoyage et la désinfection ;
- d'aérer les espaces de travail plusieurs fois par jour ;
- procéder à la désinfection régulière du matériel collectif (photocopieur, imprimante, affranchisseuse, avant et après chaque utilisation.
- Toutes les salles de classe seront vidées, le matériel nettoyé et désinfecté avant remise en place. Le matériel non utilisé sera filmé au fond de la salle.

Salle de réunion :

- Installation des sièges distants de 1m en quinconce ;
- Nettoyage avant et après la réunion ;
- Aération 10' toutes les heures ;
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique en cas de manipulation de documents papier ;

Administration :

Les parties communes de l'administration (couloir, sanitaires, lieu d'accueil, loge seront nettoyés et désinfectés par les agents avant l'arrivée des personnels administratifs. - points de contacts, couloir, sanitaires, loge, petites salles de réunion ainsi que l'ensemble des sols ; bureaux compris selon le protocole sanitaire en vigueur.

Les surface des bureaux CPE, Principal-adjoint, Gestionnaire, Secrétaire de Direction et Principal seront nettoyés et désinfectés par leur soins.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

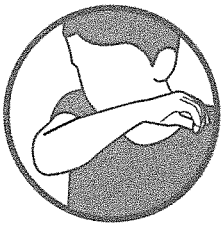

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

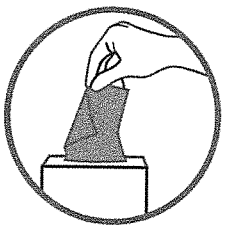

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

V1-0301-0912-003 – 6 mars 2020

Annexe 1.

Fiche PROCESS COVID-19

LES INFORMATIONS ESSENTIELLES :

Protégeons-nous, lavons-nous les mains.

1-Pourquoi faut-il se laver les mains ?

On se sert de nos mains sans arrêt pour toucher ouvrir les portes, serrer la main d'autres personnes, caresser nos animaux de compagnie, toucher des objets ou des surfaces avant de se toucher le visage (la bouche, les yeux ou le nez). On entre ainsi en contact avec des germes, un terme générique pour désigner les microbes tels que les virus et les bactéries.

Certains de ces microbes peuvent être inoffensifs, mais d'autres peuvent être pathogènes et nous rendre malades. Les microbes qui se trouvent sur ce qu'on touche peuvent s'installer sur nos mains et on risque de les transmettre. On peut ainsi facilement disséminer certains « germes ».

Il est conseillé de se laver les mains souvent, en particulier après être allé aux toilettes, avant, pendant et après la préparation d'un repas, avant de manger, après avoir éternué ou toussé dans ses mains. Le lavage des mains fait partir les microbes nocifs et on évite ainsi de les passer à ses amis ou à sa famille quand on les touche.

2-Comment se débarrasser de ces microbes ?

Le meilleur moyen c'est de se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon en exécutant les six étapes du lavage des mains. On peut aussi utiliser une solution hydroalcoolique.

3-Pourquoi de l'eau et du savon ?

On a de l'huile sur tout le corps et les microbes peuvent se coller dessus. En se lavant les mains avec du savon, on enlève cette huile et on fait partir les microbes.

4-Comment se laver les mains ?

En respectant les six étapes du lavage des mains.

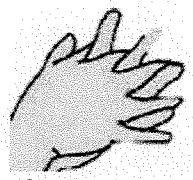

Se laver les mains avec de l'eau et du savon

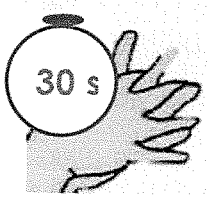

Pendant 30 secondes

1

Paume contre paume

2

Le dos des mains

3

Entre les doigts

4

Le dos des doigts

5

Les pouces

6

Le bout des doigts

Annexe 2

- Il faut se laver les mains à l'eau et au savon (de préférence liquide) ;
- Pendant 30 secondes ;
- En frottant les ongles, le bout des doigts, la paume et l'extérieur des mains, les jointures et les poignets ;
- Il faut se sécher les mains avec une serviette propre ou à l'air libre.
- **Une solution hydro-alcoolique peut aussi être utilisée sur des mains non souillées.**

5-Quand faut-il se laver les mains ?

Il faut se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon (de préférence liquide) ou, à défaut, avec une solution hydro-alcoolique au minimum 30 secondes

- **Pour les personnels :**
  - Le matin en arrivant avant tout contact avec les élèves ;
  - Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
  - Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
  - Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
  - Après s'être mouché, avoir toussé, éternué ;
  - Avant et après chaque repas ;
  - Le soir avant de rentrer chez soi.
- **Pour les élèves :**
  - A l'arrivée de l'élève ;
  - Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
  - Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
  - Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
  - Après s'être mouché, avoir toussé, éternué ;
  - Avant et après chaque repas ;
  - Le soir avant de rentrer chez soi.

6- Usage de solutions hydro-alcooliques

Il est possible d'utiliser des solutions hydro-alcooliques (SHA) en alternative au lavage des mains à l'eau courante et au savon, mais celle-ci ne remplace pas un lavage des mains. **L'hygiène des mains par friction avec une solution hydro-alcoolique (SHA) doit être privilégiée sur des mains sèches, non souillées et non poudrées.**

7- Tutoriels

Technique savon https://www.dailymotion.com/video/x7smbcg

Erreurs à ne pas commettre ..... https://www.youtube.com/watch?v=Yld9Jji0MqE

Technique solution hydro alcoolique ..... https://www.youtube.com/watch?v=_MtZJsdr824

Annexe 2.1

Les 6 étapes pour un bon lavage de mains

1

Mouillez vos mains puis ajoutez du savon

2

Frottez vos paumes contre vos paume puis avec les doigts entrelacées

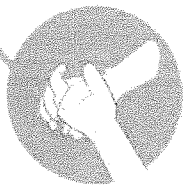

3

Frottez vos ongles sur la paume de vos mains

4

Frottez vos poignets et vos pouces circulairement

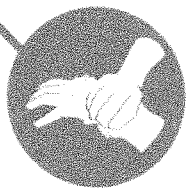

5

Rincer vos doigts et vos poignets à l'eau claire

6

Séchez bien vos mains

Il est possible d'utiliser des solutions hydro-alcooliques (SHA) en alternative au lavage des mains à l'eau courante et au savon, mais celle-ci ne remplace pas un lavage des mains.

L'hygiène des mains par friction avec une solution hydro-alcoolique (SHA) doit être privilégiée sur des mains sèches, non souillées et non poudrées.

Annexe 2.2

Fiche PROCESS COVID-19

LES INFORMATIONS ESSENTIELLES :

Protégeons-nous, portons tous des masques.

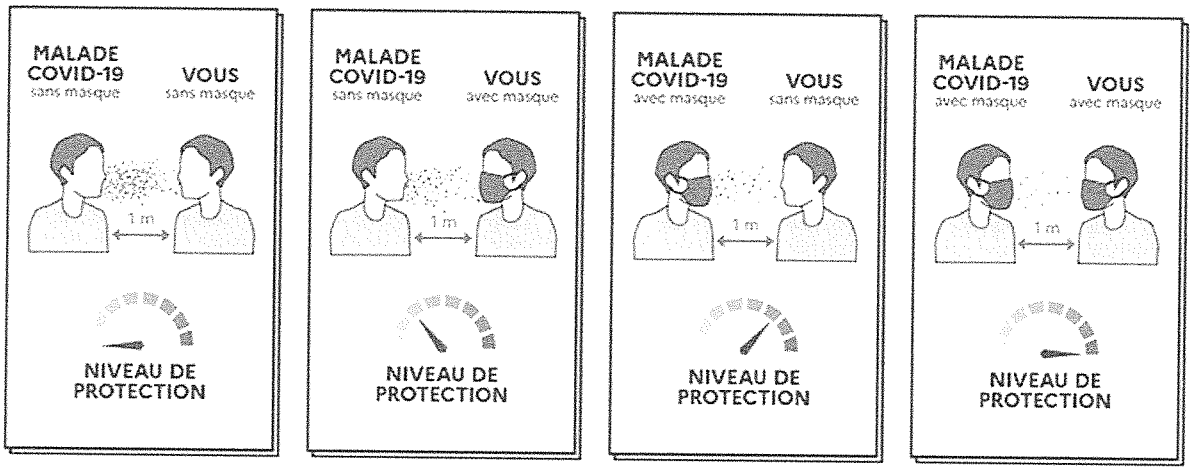

- Lorsqu'un malade du Covid19 ne porte pas de masque et que vous n'en portez pas non plus, votre niveau de protection contre le coronavirus est inexistant.
- Lorsqu'un malade du Covid19 ne porte pas de masque mais que vous en portez un, votre niveau de protection contre le coronavirus est faible.
- Lorsqu'un malade du Covid19 porte un masque et que vous n'en portez pas, votre niveau de protection contre le coronavirus est modéré.
- Lorsqu'un malade du Covid19 porte un masque et que vous en portez un également, votre niveau de protection contre le coronavirus est fort.

Attention, le masque ne remplace pas les gestes barrières.
Il ajoute une barrière physique lorsque vous êtes en contact avec d'autres personnes.

TOUT SAVOIR SUR LE MASQUE GRAND PUBLIC :

1-Comment bien porter son masque ?

Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.

Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.

Pour l'enlever :

- Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.

Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.

→ **Eviter de toucher et de le déplacer, de le baisser pour parler ou de le poser pour le remettre.**

→ **Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.**

Annexe 3

→ **Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.**

Attention :Si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté.
Demandez l'avis de votre médecin.
Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

2-Comment entretenir son masque ?

- Lavez le masque à la machine avec de la lessive. Au moins 30 minutes à 60° minimum.
- Utiliser un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

Attention : **Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.**
Il ajoute une barrière physique lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans serrer la main, évitez les embrassades
- Respecter une distance de 1 mètre

3-Questions-réponses sur le masque grand public

a) **À défaut d'un masque, est-il utile que je me protège le visage avec un foulard lorsque je sors dans la rue ?**
Il semble peu probable qu'ils soient efficaces pour se protéger, car les mailles des tissus utilisés laissent passer les virus. Aucune étude à ce jour n'en a démontré l'efficacité. De plus, ils exposent au risque de se toucher fréquemment le visage, et donc se contaminer à travers les mains.

b) **Les visières peuvent-elles remplacer les masques grand public ?**
Les visières sont un moyen supplémentaire de protection face aux virus transmis par les gouttelettes. Néanmoins, elles n'ont pas pour vocation de remplacer les masques pour le grand public. Elles sont donc utilisées à la marge pour les personnels.

4-Tutoriels

Technique ..... https://www.youtube.com/watch?v=T7x0TF1Jaa4

Erreurs à ne pas commettre..... https://www.dailymotion.com/video/x7tkwfa

Annexe 3.1

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?

Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.

Pour le mettre :
- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à **recouvrir le nez, la bouche et le menton.**

Pour l'enlever :
Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.

Il faut changer le masque :
- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.

Évitez de le toucher et de le déplacer.

Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.

Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.

Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.

Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE ?

Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**

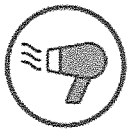

Utiliser un sèche-ligne ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

Attention : **Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.**
Il ajoute une barrière physique lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

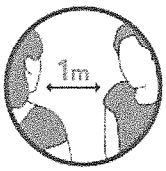

Respecter une distance de 1 mètre

Annexe 3.2.

Coronavirus COVID-19

Prise en charge d'un élève ou d'un personnel présentant des symptômes possibles de Covid-19

ÉLÈVE OU PERSONNEL présentant les symptômes suivants : sensation de fièvre, toux et/ou essoufflement.

1

Isoler à l'infirmerie ou dans la pièce dédiée :

.....

- appliquer et faire appliquer les gestes barrières
- prévenir le personnel de santé ou le personnel designé par la direction
- surveiller les symptômes
- organiser la prise en charge médicale si besoin
- remplir le protocole Covid-19 de prise en charge d'élèves ou de personnels symptomatiques

2

Prévenir le directeur d'école/ chef d'établissement :

n° de téléphone :

.....

Il est demandé d'observer la plus grande discrétion et de ne pas divulguer des éléments concernant la santé d'une personne.
Attendre une communication officielle.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Annexe 4

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE